



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E52933

VALABLE JUSQU'AU 11/04/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1980  
Forme juridique : SARL  
Capital : DEPUIS LE 01/03/2001  
10 080

Raison sociale : FORISSIER SARL

ZA DU PRE NEUF  
ROUTE DE SURY  
51 CHEMIN DE CHAMPBOISSET  
42210 CRAINTILLEUX  
Téléphone : 04 77 54 63 62  
Portable : 07 83 20 47 33

Fax :

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC SAINT ETIENNE 1990 B 50180

Siret : 379 643 141 00029

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 16009662

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 7217227104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 7217227104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Site Internet :

E-mail : contact@forissier-csf.fr

Responsabilité légale :

FORISSIER RICHARD CO-GÉRANT

Effectif moyen : 40

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	24/01/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	24/01/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	24/01/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	24/01/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	24/01/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	24/01/2024
o Ventilation mécanique	23/09/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE  
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A  
497 AVENUE VICTOR HUGO  
B.P. 102  
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.